

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 7  
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille vingt, le 7 juillet à 14h30**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, Vice-Présidente, en la salle de réunion de l'Agora à saint aubin de Blaye.**

**Date de convocation : 29 juin 2020**

**Etaient Présents : Mmes DERVILLE- GOT – GUILLEN - LABARRIERE – MONSEIGNE-  
QUENTIN.  
M LABRIEUX**

**Absents représentés : Mme de ROFFIGNAC pouvoir à Mme GUILLEN, M. RENARD pouvoir à  
Mme MONSEIGNE, M. Jean-Jacques CORSAN pouvoir à Mme Pascale GOT**

**Secrétaire de séance : Mme GUILLEN**

**Délibération N°2020-02-35: Engagement d'un projet participatif au Verdon sur Mer et demande de subvention pour une résidence dans le cadre de ce projet**

*Vu la démarche du SMIDDEST dans le cadre de la candidature UNESCO ;*

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1. D'autoriser Mme la Présidente à solliciter, pour la mise en place d'une résidence artistique, composante du projet participatif, une subvention auprès de la DRAC ;

Article 2. D'autoriser Mme la Présidente à solliciter d'autres institutions pour co-financer le projet participatif.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Saint-Aubin-de-Blaye, le 7 juillet 2020

**La Présidente**

**Françoise de Roffignac**

